



Assemblée citoyenne de Neuchâtel Ouest

du 18 mars 2025, à 19h30,

au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Présentation des membres du bureau
3. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
4. Bref rappel des outils à disposition
5. Retour sur les dernières assemblées citoyennes
6. Présentation et mise au vote des mandats citoyens
 - a. Trottoir Grise-Pierre
 - b. Installation de banquettes supplémentaires – Bord du lac à Serrières
 - c. Repos en bois – Trous pour parasols
 - d. Passage à piétons Chemin de la Justice 15 et 18
 - e. Pour un meilleur entretien de la fontaine publique des Battieux à Serrières
 - f. Nettoyage de l'escalier qui lie la rue de Tivoli et la rue des Usines, remise en état des lumières et réfection de la toilette publique en bas de l'escalier
 - g. Eclairage bord du lac + port de Serrières
7. Présentation et mise au vote du projet citoyen
 - a. Pose de deux défibrillateurs AED au port de Serrières ainsi que sur la place du Clos-de-Serrières
8. Présentation et mise au vote des résolutions
 - a. Lieu pour les Assemblées citoyennes
 - b. Bilan général des Assemblées citoyennes de mars 2023 à décembre 2024 pour tous les sept secteurs
 - c. Quel avenir pour la cité-jardin des Battieux à Serrières
 - d. Pour la protection de deux cités ouvrières à Neuchâtel-Ouest (cité des Deurres et cité des Battieux)
 - e. Pour la fin des appartements vacants en propriété communale
 - f. Pour une dérogation permettant l'ouverture de la piscine de Serrières en été 2025, assurant ainsi le maintien des installations actuelles de la piscine durant l'étude et les travaux d'un nouveau lieu de baignade à Serrières

- g. Pour le maintien de l'office postal de Serrières
- h. Jardin public des Charmettes – Demande d'une séance consultation avec les/des usagers avant les grands travaux de réaménagements prévus
- i. Rue de Maillefer – Cohabitation piétons-traffic
- j. Mise en valeur de la plage de Serrières ainsi que ses accès

9. Dépôts spontanés d'une proposition

10. Divers

11. Annonce de la date, lieu et délai de dépôt pour la prochaine assemblée citoyenne

Un verre de l'amitié est offert à la fin de l'assemblée citoyenne.

Tous les documents relatifs aux séances des Assemblées citoyennes sont disponibles et consultables auprès du guichet d'accueil de Neuchâtel, ainsi que sur le site internet.